

Contrat de Réservation – Saison 2014

Entre le **Camping de Gouelet Ker**- gouelet ker 29460 Logonna-Daoulas Tel : 02982106452

Et : Mme,Mlle,M : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ email : _____ @ _____

Accompagné(e) de :



NOM	PRENOM	AGE

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location (voir au verso) et des tarifs joints et les accepte .je m'engage, selon les disponibilités du camping à occuper du

Date d'arrivée : ___/___/2013 au Date de départ : ___/___/2013

EMPLACEMENT DE CAMPING

Pour : Caravane (longueur :.....) Camping-Car Tente

		Hors saison	Juillet/aout	
Emplacement		3 €	4 €	
Adultes	x	3.5 €	4 €	= _____
Adultes supplémentaire x	2 €	3 €	= _____
Enfant (de 3 ans a 11 ans) x	1.5 €	2 €	= _____
Bébé (-2 ans) x	0€	0€	= 0
Véhicule x	2 €	2 €	= _____
Electricité (6 A) x	3€	3 €	= _____
Visiteurx	1 €	1 €	= _____
Animal (carnet de vaccination + vaccin a jour) x	1 €	1 €	= _____
Total par nuitée :				= _____
Soit, nombre de nuits : x		_____ €	
TOTAL DU SEJOUR	=		_____ €	(+ taxe de séjour à régler a l'arrivée 0.22 € /pers)

LOCATION CHALET ou MOBIL-HOME

Pour

- Mobil Home BIKINI Mobil-Home Lodge 77
 Mobil–Home IBIZA Mobil-Home BERMUDES
 Mobil-Home Lodge 83

Nombre de personnes de + de 13 ans = _____ X 0.22 € X nombre de jours = _____ € (Taxe de séjour)

Total Forfait Location selon périodes : Semaine : _____ €

Week End ou nuitée : _____ €

Taxe de séjour : _____ €

TOTAL SEJOUR : _____ €

ARRHES (25 % du séjour) soit € (solde a régler a l'arrivée)

Montant Total du versement expédié ce jour par courrier : _____ €

Si je n'ai pas d'email , je joins une enveloppe timbrée à mon nom pour l'expédition du reçu ..

Fait à : _____

Le ___/___/2013

Signature : mention Lu et approuvé

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La location à la semaine se fait par période hebdomadaire du **Samedi 12H au Samedi suivant 11h** au plus tard.

Tout locataire doit à son arrivée se présenter muni de son accusé de réception. La location lui sera alors présentée.

Les clés lui seront remises après avoir payé le solde de son séjour. Un état des lieux et un inventaire détaillé de l'équipement ménager seront faits à l'arrivée et au départ du client. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toutes les anomalies.

Une caution de 300 Euros est exigée à l'arrivée. Elle est restituée après inventaire, sous déduction des détériorations et ou manquants constatés.

Le nettoyage de la location est à la charge du locataire.

En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté ; dans le cas contraire, cette somme ne vous sera pas restituée.

En cas de désistement, sans autre avis, la location redevient libre à la location à partir de midi le lendemain du jour prévu de votre arrivée. Nous nous réservons le droit de faire occuper la location après ce délai, si aucune suite n'est donnée à votre retard.

TAXE DE SEJOUR

Une taxe de séjour supplémentaire est à ajouter au tarif de location.

(0.20 € pers./jour . les enfants de moins de 13 ans en sont exonérés)

ex: un couple avec 2 enfants dont 1 de moins de 10 ans pour un séjour d'une semaine : 7 jours x 3 pers. x 0.22 € = 4.62 €

Cette taxe est reversée à *l'office du tourisme du pays de Landerneau-Daoulas*

CONDITIONS DE PAIEMENT

La réservation n'est effective qu'après versement de l'acompte (25% du montant total du séjour) accompagnant le contrat de réservation et après l'envoi de notre accusé de réception, sous réserve que la location soit encore libre.

Le solde ainsi que la caution sont payables le jour de l'arrivée, à la remise des clés.